

Fondation d'Entreprise Safran pour l'Insertion

Siège Social : 2 boulevard du Général Martial Valin 75015 Paris
N° Siren : 562 111 997

Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2009

MAZARS

61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS - LA DÉFENSE CEDEX
TÉL. : +33 (0)1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0)1 49 97 60 01

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153 - SIÈGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

Aux membres du Conseil d'Administration,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre fondation, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous n'avons été informés, indépendamment des nombreuses contributions en nature dont a bénéficié la Fondation de la part de son groupe fondateur en plus du financement statutaire, d'aucune convention nouvelle visée à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à Courbevoie, le 19 avril 2010

Le Commissaire aux Comptes

MAZARS



Cyrille Brouard

Fondation d'Entreprise Safran pour l'Insertion

Siège Social : 2 boulevard du Général Martial Valin 75015 Paris

N° Siren : 562 111 997

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009

MAZARS

61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS - LA DÉFENSE CEDEX
TÉL. : +33 (0)1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0)1 49 97 60 01

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153 - SIÈGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

Aux membres du Conseil d'Administration,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fondation d'Entreprise SAFRAN, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note n°2 de l'annexe. Comme l'indique le tableau sur la variation des Fonds Associatifs, les comptes annuels présentent des Fonds Associatifs négatifs à hauteur de 10 749,04 € au 31 décembre 2009.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

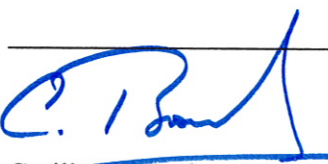
Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les documents adressés aux membres de la Fondation sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 19 avril 2010

Le commissaire aux comptes

MAZARS


Cyrille Brouard

BILAN FONDATION D' ENTREPRISE SAFRAN POUR L'INSERTION

Actif	Montants Bruts 2009	Amorts provisions 2009	Montants Nets 2009	Exercice 2008
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total Actif Immobilisé	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances				
Valeurs Mobilières de Placement	199 459,44	0,00	199 459,44	347 355,15
Disponibilités	3 052,94		3 052,94	2 234,98
Total Actif Circulant	202 512,38	0,00	202 512,38	349 590,13
Charges constatées d' avance				
			0,00	0,00
Total Général	202 512,38	0,00	202 512,38	349 590,13

Passif	Exercice 2009	Exercice 2008
Réserves		
- Autres réserves - projet Eian	46 435,00	46 435,00
Report à nouveau créateur	54 274,83	91 386,67
Résultat de l' exercice	-111 458,87	-37 111,84
Fonds Propres	-10 749,04	100 709,83
Dettes fournisseurs et cptes rattachés		
- Fournisseurs	12 971,82	0,00
- Fournisseurs factures non parvenues	200 076,51	248 880,30
Dettes Fiscales et Sociales	0,00	0,00
Autres Dettes	213,09	0,00
Total Dettes	213 261,42	248 880,30
Produits constatés d' avance		
	0,00	0,00
Total Général	202 512,38	349 590,13

COMPTE DE RESULTAT DE LA FONDATION D'ENTREPRISE SAFRAN POUR L'INSERTION

	Exercice 2009		Exercice 2008
	Totaux Partiels	Montants Nets	
PRODUITS			
Subventions reçues		300 000,00	300 000,00
- Fondateur Safran	300 000,00		
Produits Financiers		12 271,63	4 651,84
- Produits nets s/cessions VMP	12 271,63		
Total des Produits		312 271,63	304 651,84
CHARGES			
Autres achats et charges externes		28 728,68	17 711,69
- Formation des tuteurs	7 646,20		0,00
- Traductions	0,00		349,23
- Honoraires Mazars	20 126,29		17 361,14
- Services bancaires	956,19		1,32
Autres charges		395 000,00	324 000,00
Dons engagés			
- Relais Ile de France	0,00		20 000,00
- Cheer Up	20 000,00		50 000,00
- Ecole National Supérieure des Arts et Métiers	12 000,00		0,00
- Pau Wright Aviation	0,00		4 000,00
- Astree	25 000,00		30 000,00
- Adapei du Bas Rhin	0,00		15 000,00
- Namasté	0,00		6 000,00
- Fondation Garches	50 000,00		69 000,00
- Ademimc	10 500,00		30 000,00
- Musée de l' Air et de l' Espace	0,00		-24 000,00 (1)
- Les Ailes de la Ville	30 000,00		24 000,00 (1)
- Fleurs des Sciences	0,00		15 000,00
- Aurore	0,00		20 000,00
- E2C78	0,00		30 000,00
- Le Bus Ecole	0,00		20 000,00
- Frateli	8 000,00		15 000,00
- Jade	15 000,00		0,00
- Nos Quartiers ont des Talents	30 000,00		0,00
- Simon de Cyrène	30 000,00		0,00
- Fidesco	35 000,00		0,00
- Le Rocher	50 000,00		0,00
- Robert Hoche	18 500,00		0,00
- Centre Régional Handisport des Pays de la Loire	15 000,00		0,00
- Dixième Famille.Com	5 000,00		0,00
- ABC Autisme	35 000,00		0,00
- Atelier du Fils d'Indra	6 000,00		0,00
Charges financières		1,82	51,99
Total des Charges		423 730,50	341 763,68
RESULTAT NET		-111 458,87	-37 111,84
(1) versement en 2008 aux Ailes de la Ville et non au Musée de l'Air et de l' Espace			

*ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT
DE LA FONDATION D'ENTREPRISE SAFRAN POUR L'INSERTION*

**

*

1. OBJET ET BUT DE LA FONDATION

La Fondation d'entreprise Safran pour l'insertion a été créée en mars 2005, elle a pour objet de contribuer à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes adultes handicapés. Tous les types de handicap font partie des périmètres d'action : handicaps moteur, mental, voire même social seront traités avec le même niveau de priorité.

Les ressources financières, qui proviennent d'une dotation financière annuelle du Groupe Safran, permettent à la Fondation de soutenir des projets émanant soit d'organismes et d'associations externes, soit de personnes physiques internes ou externes au Groupe.

Les projets sont analysés selon une grille donnant priorité aux actions à caractère pérenne, en fonction de leur degré de contribution à une insertion sociale pour l'emploi.

Le niveau de soutien octroyé est décidé lors de réunions du conseil d'administration de la Fondation.

La Fondation d'entreprise Safran pour l'insertion se tient informée de l'utilisation effective des fonds accordés et fait un point annuel de l'avancée des projets, éventuellement au moyen d'un audit.

2. MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATIONS COMPTABLES

2-1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

La Fondation Safran pour l'insertion enregistre ses opérations comptables et prépare ses états financiers en euros conformément au plan comptable général 1999, aux prescriptions du Code de Commerce, au règlement n° 99.01 du 16 février 1999 ainsi qu'aux règlements du CRC modificatifs ultérieurs relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices ;
- transparence,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Etant précisé qu'il s'agit du cinquième exercice de la Fondation d'entreprise Safran pour l'insertion.

3 BILAN

3.1 ETAT DES DISPONIBILITES

L'évaluation du portefeuille de titres au 31 décembre 2009 est de 199 459,44 euros et le compte de trésorerie de 3 052,94 euros.
La plus value latente sur le portefeuille de titres s'élève à 3 006,70 € au 31 décembre 2009.

3.2 EVOLUTION DES FONDS ASSOCIATIFS

	Solde d'ouverture au 01.01.2009	Affectation du résultat N-1	Résultat de l'exercice	Solde de clôture au 31.12.2009
Réserves	46 435,00	0,00		46 435,00
Report à nouveau	91 386,67	-37 111,84		54 274,83
Résultat de l'exercice	-37 111,84	37 111,84	-111 458,87	-111 458,87
	100 709,83	0,00	-111 458,87	-10 749,04

3.3 DETTES

3.3.1 Etat des échéances des dettes

	EXERCICE 2009		
	Total	Échéances à 1 an au plus	Échéances à plus d'un an
. Fournisseurs	12 971,82	12 971,82	0,00
. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	200 076,51	200 076,51	0,00
. Autres dettes	213,09	213,09	0,00
	213 261,42	213 261,42	0,00

Les dettes fournisseurs sont composées :

Factures à régler / Factures non parvenues		21 548,33
. ALJP - formation des tuteurs	3 109,60	
. Mazars (CAC & Audit d'associations)	18 438,73	
Engagements de subventions à verser		191 500,00
. Foyer Familial de L' OASIS	20 000,00	
. Cheer-up	20 000,00	
. Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers	12 000,00	
. Astree	25 000,00	
. Fondation Garches	50 000,00	
. Ademinc	10 500,00	
. Frateli	8 000,00	
. Dixième Famille.Com	5 000,00	
. ABC Autisme	35 000,00	
. Atelier du Fils d'Indra	6 000,00	
Autres Charges à payer		213,09
Total		213 261,42

3.3.2 Charges à payer rattachées aux postes de dettes

	EXERCICE 2009
. Fournisseurs	12 971,82
. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	200 076,51
. Autres dettes	213,09
	213 261,42

4 COMPTE DE RESULTAT

Les produits sont constitués de la contribution annuelle du fondateur Safran à hauteur de 300.000 euros et des produits nets sur cessions de Sicav pour 12 271.63 euros.

Les charges sont composées d'une part, des subvention attribuées aux associations pour 395 000 euros et, d'autre part, de charges externes pour 28 728.68 euros.

5 SUIVI DES ENGAGEMENTS RECUS

Le 27 janvier 2010, le fondateur Safran s'est engagé, dans le cadre de la première prorogation de la Fondation d'entreprise Safran pour l'Insertion, à verser annuellement pendant cinq ans, de 2010 à 2014, une somme de 300 000 euros au titre du programme d'action pluriannuel de la Fondation d'Entreprise.

A fin 2009, l'engagement porte sur la somme de 1 500.000 euros. Cet engagement est garanti par la Société Générale (caution bancaire solidaire).

Par ailleurs, la fondation bénéficie d'une contribution à titre gracieux représentée par la mise à disposition de personnel administratif, financier, ressources humaines et direction générale ainsi que de leurs locaux et des moyens inhérents de ces derniers.

6 SUIVI DES ENGAGEMENTS

Dons effectués sur l'année 2009 :

. Les Ailes de la Ville	30 000,00
. Jade	15 000,00
. Nos Quartiers ont du Talent	30 000,00
. Simon de Cyrène	30 000,00
. Fidesco	35 000,00
. Le Rocher	50 000,00
. Robert Hoche	18 500,00
. Centre Régional Handisport des Pays de la Loire	15 000,00

223 500,00

Engagement 2007 non versé en 2009 :

. Foyer Familial de L'OASIS	20 000,00 (1)
-----------------------------	---------------

Engagements 2009 à verser en 2010 :

. Cheer-up	20 000,00
. Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers	12 000,00
. Astree	25 000,00
. Fondation Garches	50 000,00
. Ademinc	10 500,00
. Frateli	8 000,00
. Dixième Famille.Com	5 000,00
. ABC Autisme	35 000,00
. Atelier du Fils d'Indra	6 000,00

171 500,00

(1) Lors de son conseil d'administration du 19 juin 2009, le bureau a donné son accord pour verser la subvention accordée en 2007 sur deux ans, soit 20 000 euros en juillet 2009 et 20 000 euros sur l'année 2010.

7 AUTRES INFORMATIONS

Conformément au décret n° 208-1487 du 30 décembre 2008, les honoraires du commissaire aux comptes facturés au titre du contrôle légal des comptes de l'année 2009 ressortent à 7 171 euros hors taxes.